

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 17/11/2022
Reçu en préfecture le 17/11/2022
Publié le 25/11/2022 
ID : 974-249740101-20221117-2022_113_BC_13-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 14
Nombre de représentés : 2
Nombre d'absents : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE SEPT NOVEMBRE à 14 h 30,
le Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port dans la
Salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2022_113_BC_13
OMS SOCIAL LAB : Protocole
transactionnel entre le TCO et
l'OMSEP Saint Paul pour l'attribution
d'une subvention au titre de l'année
2021

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa
COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme
Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne
PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE
- M. Fayzal AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Daniel PAUSE - M.
Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 16

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

NOTA :

Le Président certifie que :

M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - M. Philippe
LUCAS procuration à M. Bruno DOMEN

- la convocation a été faite le :
31 octobre 2022

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
14/11/2022

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 NOVEMBRE 2022

AFFAIRE N°2022_113_BC_13 : OMS SOCIAL LAB : PROTOCOLE TRANSACTIONNEL ENTRE LE TCO ET L'OMSEP SAINT PAUL POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNÉE 2021

Le Président de séance expose :

Contexte :

La collectivité a lancé en 2018 un appel à projets afin d'accompagner les structures ESS :

- vers une démarche de valorisation économique de leur intervention (vente de produits finis, recherche de niches de marché...), afin de leur permettre de générer un chiffre d'affaires qui devient par la suite une source d'autofinancement pour assurer le développement de leur activité et permettre l'accompagnement social des publics,
- vers une réorganisation des structures, plus adaptée au portage de projet et faisant face à une diminution potentielle de financement.

L'OMSEP Saint Paul a été sélectionné dans le cadre de son projet expérimental « OMS SOCIAL LAB » qui consiste en la mise en place d'un pré-incubateur pour les structures ESS.

Une convention pluriannuelle a été conclue entre le TCO et OMSEP pour une durée de de 2 ans (du second semestre 2020 au 1er semestre 2022).

Au titre de l'action 2020, des paiements ont été réalisés.

En 2021, la demande de subvention a reçu un avis favorable de la commission ETCP mais n'a pas été présentée en Bureau communautaire.,

Il s'agit de procéder au paiement de la subvention pour l'action réalisée en 2021 dans le cadre de la convention pluriannuelle qui engage le TCO.

Le projet « OMS Social Lab » porté par l'OMSEP Saint Paul :

Alternant suivis individuels et regroupements collectifs, l'objectif est de réunir les conditions optimales pour que les porteurs de projets puissent se consacrer pleinement au développement de leur activité.

Les incubés bénéficient d'un suivi personnalisé :

- 16 heures d'échanges avec un consultant sélectionné en fonction de la nature du projet (mentoring) ;
- 7 heures de coaching pour renforcer sa posture entrepreneuriale ;
- 30 jours de formations collectives pour acquérir les connaissances nécessaires à la mise en œuvre de son projet social.

Les objectifs de l'action proposée :

- Développer les compétences des porteurs de projet dans le domaine de la conception et de la conduite de projet.
- Favoriser l'émergence et la concrétisation de projets innovants dans le secteur de l'ESS.
- Communiquer autour de l'ESS.

Le projet doit permettre d'accompagner, sur 2 ans, 20 porteurs de projets.

Depuis 2020, 15 projets ont été accompagnés dans le cadre de la convention pluriannuelle. En 2021, 5 projets ont été accompagnés sur les volets suivants : développement de partenariat, communication, diversification des sources de financement.

Le bilan des associations accompagnés est présenté en annexe.

Protocole transactionnel

L'action n'ayant pas été présentée en bureau communautaire, le TCO s'est engagé à soutenir l'association dans ce projet de 2020 à 2022.

Afin de régulariser les frais engagés par l'association pour accompagner les structures, il est proposé la mise en place d'un protocole transactionnel pour prévenir tout litige à naître.

Dans ce cadre, le TCO s'engage à régler la somme de 80 000 € TTC, avec un délai de paiement de 30 jours à compter de la date de notification, par le TCO, du présent protocole signé de toutes les parties sous réserve de la production des pièces mentionnées dans la convention pluriannuelle dont un bilan financier de l'année 2021.

Budget prévisionnel de l'action

Le budget prévisionnel est présenté en annexe. Les financements sollicités :

Période	2 ^{ème} semestre 2020	2021	1 ^{er} semestre 2022
Montant maximum	40 000 €	80 000 €	40 000 €

Pour 2021, la demande porte sur une subvention de 80 000 €.

Les 5 communes sont concernées par l'action.

Le projet de protocole transactionnel 2021 est disponible en séance.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 06/10/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 20/09/2022.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Oùï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- VALIDER le projet de protocole transactionnel qui sera signé entre le TCO et l'OMSEP Saint-Paul pour l'action réalisée en 2021,

- AUTORISER le Président à signer le protocole transactionnel avec l'OMSI

Envoyé en préfecture le 17/11/2022
Reçu en préfecture le 17/11/2022
Publié le **Le Port-Saint-Paul.** 
ID : 974-249740101-20221117-2022_113_BC_13-DE

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président